

Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)

Dossier d'enquête publique

5.5. Gestion des déchets



Vu pour être annexé au Plan Local d'Urbanisme intercommunal arrêté par délibération du Conseil Communautaire de Bretagne Romantique, en date du 29 février 2024, Fait à La Chapelle-aux-Filtzméens

*Loïc REGEARD,
Président de la Communauté de Communes*

Date d'arrêt

29/02/2024

Pièce du PLUi

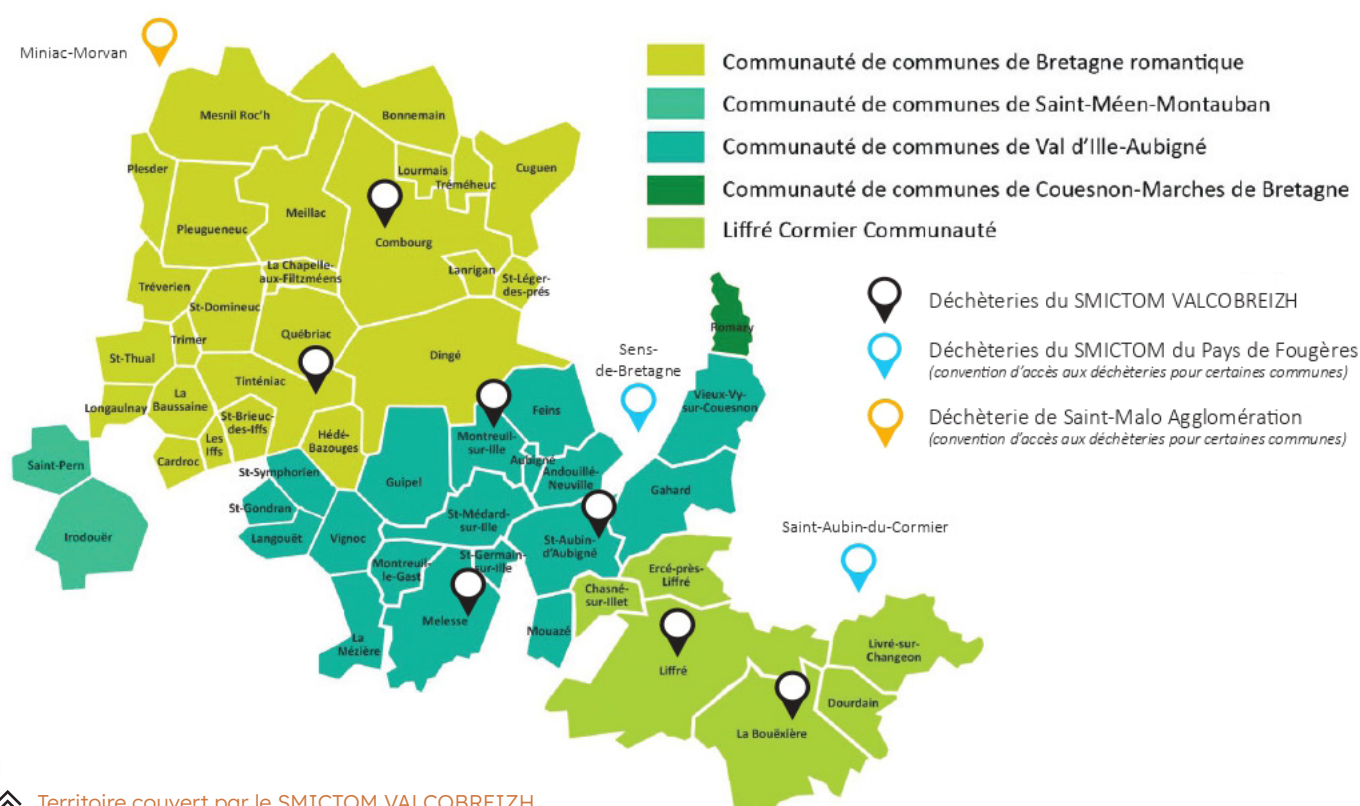
5.5



1. LE CONTEXTE

La collecte et le traitement des déchets tels que prévus à l'article L.2224-13 et L.2224-14 du Code Général des Collectivités Territoriale sont assurés sur le territoire de la Bretagne Romantique par le Syndicat Mixte de Collecte et Tri des Ordures Ménagères (SMICTOM) . Par délégation des communautés de communes, le SMICTOM est compétent pour (1) la prévention, (2) la pré-collecte, (3) la collecte des ordures ménagères résiduelles, (4) la collecte des déchets recyclables, (5) la gestion des déchèteries, (6) la gestion de la redevance et (7) le tri et le traitement.

Le territoire couvert par les services du SMICTOM regroupe 52 communes et près de 95 000 habitants, issus de cinq communautés de communes dont fait partie la Bretagne Romantique.





2. LA COLLECTE DES DÉCHETS



Au total, et pour la seule année 2021, ce sont plus de 550 000 kilomètres qui ont été parcourus par l'ensemble des véhicules de collecte sur le territoire couvert par le SMICTOM. Ces passages concernent aussi bien la collecte des ordures ménagères que celle du tri sélectif.

2.1. LA COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Fonctionnement et collecte

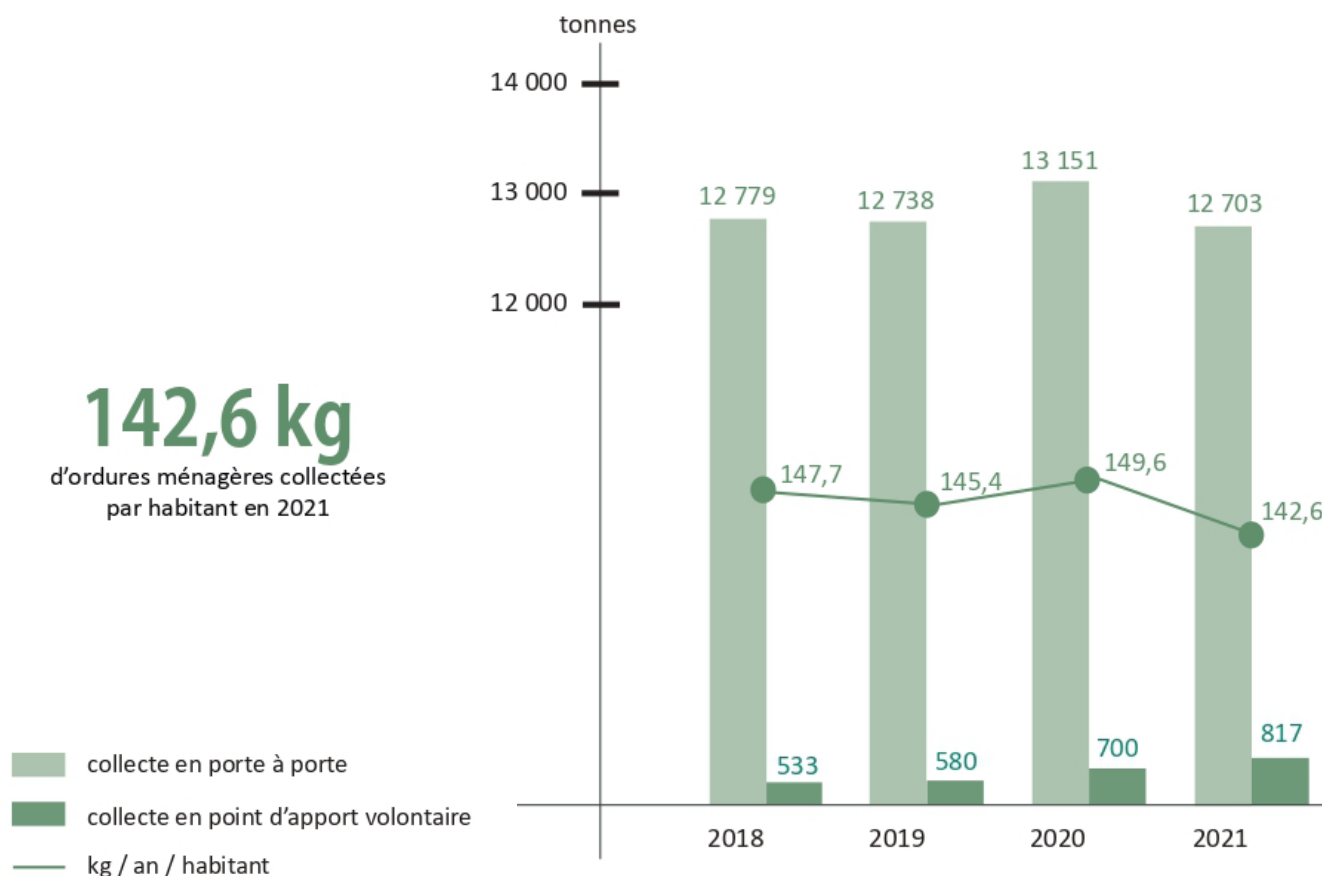
Au sein du territoire de Bretagne Romantique, la collecte des ordures ménagères résiduelles s'effectue en camions bennes à raison d'un passage par semaine.

En plus de cette collecte hebdomadaire, des Points d'Apport Volontaires (PAV) sont systématiquement installés dans les zones nouvellement urbanisées, intégrant une colonne dédiée aux ordures ménagères et une au déchets recyclables. Ce sont 117 PAV qui sont aujourd'hui recensés sur le territoire (cf. annexe).

Evolution de la quantité collectée

En 2021, plus de 13 000 tonnes d'ordures ménagères ont été collectées à l'échelle du territoire couvert par le SMICTOM dont près de 94% par la collecte en porte à porte (6% via les PAV).

La quantité moyenne de déchets ménagers par an et par habitant a baissé de 7 kg entre 2020 et 2021 pour atteindre, avec 142,6 kg, un niveau largement inférieur à la moyenne nationale (254 kg).



Evolution de la quantité d'ordures ménagères collectée
Source : Rapport annuel 2021 - SMICTOM



Traitement

Le traitement des déchets ménagers est géré par le Syndicat Mixte de Valorisation de Déchets des Pays de Rance et de la Baie (SMPRB), notamment par incinération à Taden. Cette valorisation permet :

- une production d'électricité (8 727 MWh, soit la consommation moyenne annuelle de près de 1800 foyers),
- une production de chaleur en autoconsommation sur le site,
- la récupération des résidus d'incinérations valorisés en sous-couche routière.

2. 1. LA COLLECTE DU TRI SÉLECTIF

Fonctionnement et collecte

La collecte du tri sélectif a récemment connu une transformation dans son fonctionnement puisque des bacs à couvercle jaune (individuels ou collectifs) sont progressivement fournis aux ménages depuis avril 2021, et sont **collectés à raison d'une fois tous les quinze jours**.

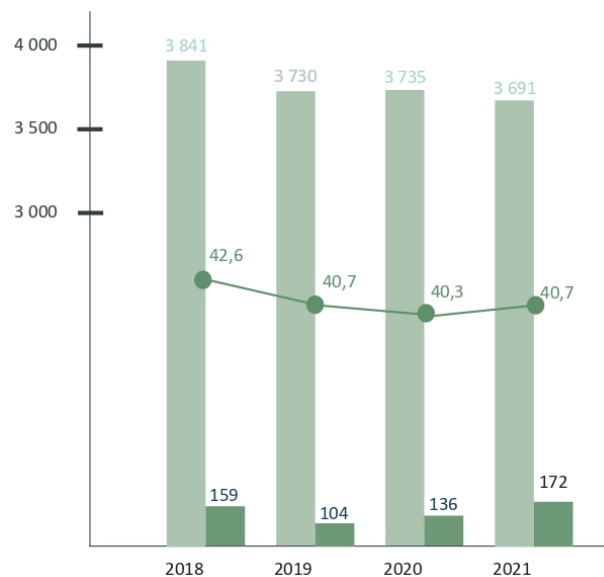
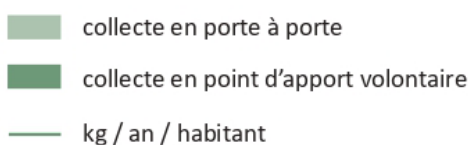
En plus de cette collecte bi-mensuelle, des Points d'Apport Volontaires (PAV) sont systématiquement installés dans les zones nouvellement urbanisées, intégrant une colonne dédiée aux ordures ménagères et une au déchets recyclables.

Evolution de la quantité collectée

En 2021, ce sont 3 863 tonnes de déchets recyclables qui ont été collectées à l'échelle du territoire couvert par le SMICTOM dont plus de 95% par la collecte en porte à porte (4,5% via les PAV).

La quantité moyenne de déchets ménagers par an et par habitant a légèrement augmenté (+0,4 kg) entre 2020 et 2021 pour atteindre 40,7 kg d'emballages recyclables collectés par an et par habitant.

40,7 kg
d'emballages recyclables collectés
par habitant en 2021



Evolution de la quantité d'ordures recyclables collectée
Source : Rapport annuel 2021 - SMICTOM

Traitement

Le traitement des déchets recyclables est géré par le Service Propreté Hygiène Etude Recyclage Environnement (SPHERE), notamment par une valorisation permettant :

- le tri des emballages,
- la mise en place des flux puis recyclage,
- l'incinération des refus de tri.

3. LES DÉCHÈTERIES



Sept déchèteries sont réparties sur le territoire du SMICTOM dont deux sur le territoire de la Bretagne Romantique : Combourg et Tinténiac. Elles sont gérées en régie pour le haut de quai et une partie du bas de quai.

DÉCHÈTERIE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
COMBOURG	14h00 - 17h00	Fermé		9h00 - 12h00 14h00 - 17h00			Fermé
TINTÉNIAC	14h00 - 17h00			9h00 - 12h00 14h00 - 17h00			Fermé

⤴ Horaires d'ouverture des des déchèteries (au 31/12/2021, hors horaires d'été)

Source : Rapport annuel 2021 - SMICTOM

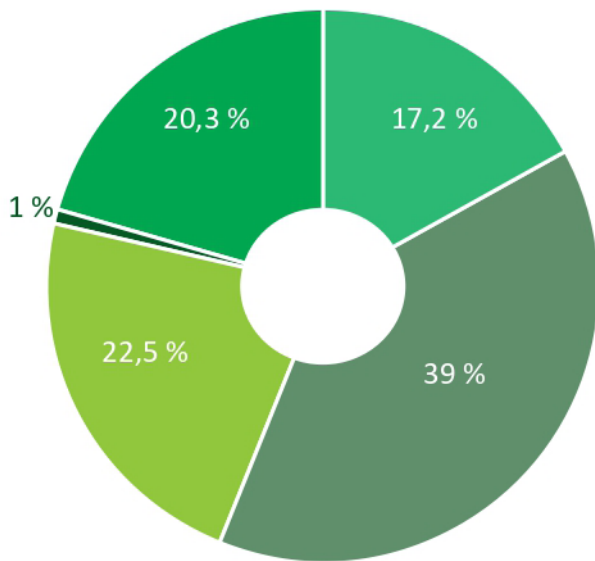
Une convention lie le SMICTOM à celui du Pays de Fougères et celui du Pays de Saint-Malo et permet aux habitants de certaines communes du territoire d'utiliser les équipements de Sens-de- Bretagne, Saint-Aubin-du-Cormier et Miniac-Morvan.

En 2021, la moyenne de déchets collectés par habitant est de 315 kg dont un tiers pour les déchets verts. Sur l'ensemble des déchèteries, ce sont donc 29 842 tonnes de déchets qui ont été collectés.

TYPE	COMBOURG (EN TONNES)	TINTÉNIAC (EN TONNES)	KG/HAB/AN À L'ÉCHELLE DU SMICTOM
BATTERIES	1	0	0,02
BOIS	258	767	31,57
CALAGE PSE	0,9	1,5	0,17
CARTONS	71,3	206	9,13
DÉCHETS DANGEREUX (HORS ECODDS)	17,6	55,5	1,77
DÉCHETS VERTS	1 321	3 251	105,74
DEEE	170	160	6,25
LAMPE	0,1	0,6	0,02
ECO-DDS	4,1	11	0,70
FERRAILLES	170	461	14,79
GRAVATS	632	2 013	64,00
GRAVATS RECYCLABLES	0	28,7	9,83
INCINÉRABLES	307	1 065	31,47
NON INCINÉRABLES	348	834	31,27
PLÂTRE	36,1	46,8	2,28
ECOMOBILIER	109	317	6,53
TOTAL	3 383	9 221	315,54

⤴ Tonnage collecté en déchèterie en 2021 (déchèterie de Combourg fermée jusqu'en juin 2021)

Source : Rapport annuel 2021 - SMICTOM



78,7 %

de valorisation en déchèterie
contre 73 % en 2020

valorisation matière :	17,2 %
valorisation énergétique :	39 %
amendement organique :	22,5 %
élimination spécifique :	1 %
enfouissement :	20,3 %

⤴ Répartition des modes de traitement en déchèterie (2021)
Source : Rapport annuel 2021 - SMICTOM

La déchèterie de Tinténiac connaît une particularité puisqu'elle possède un exutoire permettant le réemploi local de divers objets. Ce système est à l'origine de la naissance du vide-déchèterie, concept novateur basé sur le même principe que le vide-grenier sauf que les objets proposés à la vente (jouets, cycles, décoration intérieure, CD, DVD...) proviennent du local réemploi de la déchèterie.

En 2021, trois vide-déchèteries ont été organisés en lien avec des associations locales (Liffr'échange, l'IME l'Espoir de l'association La Brèche, l'US Handball Liffré et le Conseil Municipal des Enfants de Liffré). Au total, plus de 2,5 tonnes d'objets ont bénéficié d'une seconde vie et été détournés de l'enfouissement ou de l'incinération. La somme de 2 770€ a pu être récoltée et remise aux associations partenaires.

4. PROJETS D'AVENIR



Afin de répondre aux besoins d'aujourd'hui et de demain, les gestionnaires de collecte des déchets mettent tout en oeuvre pour tendre vers une approche plus vertueuse de l'impact humain sur son environnement, en investissant dans les infrastructures et en s'engageant dans des démarches volontaristes.

La mise en place d'un Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés

En 2021, le SMICTOM a élaboré le programme d'actions de son **Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA)**, approuvé dans sa globalité par le Comité syndical du SMICTOM en février 2022.

L'axe principal du PLPDMA vise les objectifs de réduction de déchets de 73 kilos par habitant et par an par rapport à 2019. Pour atteindre cet objectif global, il est programmé de :

- réduire de 30% les ordures ménagères résiduelles,
- réduire de 20% les déchets verts,
- réduire de 50% l'enfouissement,
- passer à 65% de valorisation matière,
- diminuer à 15% la part des biodéchets dans les ordures ménagères résiduelles.

Le PLPDMA comporte 6 axes de travail et donne la priorité des actions à la réduction des biodéchets d'origine alimentaire grâce notamment au développement du compostage (670 composteurs ont été vendus en 2021 et 9 aires de compostage ont été installées à l'échelle du territoire couvert par le SMICTOM). Ce type d'initiative permettra ainsi de réduire le poids des bacs à ordures ménagères et valoriser les déchets de jardin et de cuisine.

Afin de répondre aux hausses de population en termes de gestion des flux de déchets, les solutions consistent à augmenter les rotations des enlèvements par les prestataires du SMICTOM VALCOBREIZH, ce qui permet de conserver les infrastructures actuelles. Aucune saturation des capacités d'exploitation n'est à prévoir.

La modernisation des infrastructures

Le SMICTOM VALCOBREIZH s'est engagé dans un plan de d'investissement de rénovation et de modernisation de ses déchèteries pour plus de dix millions d'euros avec, comme première étape, la modernisation de la déchèterie de Combourg, livré en juin 2021, avec un montant de 1,1 million d'euros (hors foncier et études). L'objectif réside dans l'augmentation des capacités de valorisation des déchets en augmentant le nombre de flux collectés (mieux trier pour mieux valoriser). Les travaux visait également à sécuriser le site, augmenter les capacités d'accueil du public, créer une zone dédiée au réemploi, et utiliser des matériaux biosourcés ou recyclés dans les bâtiments (murs en terre, isolation en coton, panneaux de bois recyclés, etc.).

Les autres déchèteries suivent les mêmes objectifs avec à chaque fois un élargissement des flux accueillis (mieux trier pour mieux valoriser), une facilitation des conditions d'accès pour les usagers, une amélioration des conditions de travail pour les agents, une hausse de la sécurité... Les déchèteries de Tinténiac, et Combourg ont été réalisées sur le même modèle.



Elle sera selon un mode constructif traditionnel mais accueillera des ombrières photovoltaïques en haut de quai ainsi que sur le parking du personnel. Elle est intégrée dans un programme de construction plus global qui inclut un quai de transfert et des locaux sociaux pour les équipes de collecte.

Aucun autre projet structurant n'est prévu aujourd'hui sur le territoire de Bretagne Romantique, tout du moins d'un point de vue capacitaire. Ces équipements ainsi que le quai de transfert de Tinténac répondent aux besoins actuels et à venir. Des démarches sont toutefois en cours pour s'inscrire dans une démarche environnementale plus globale, notamment avec l'installation d'infrastructures photovoltaïques à Tinténac : un champ solaire sur une ancienne décharge réhabilitée et des ombrières sur les parkings du personnel, des visiteurs et sur la zone technique.

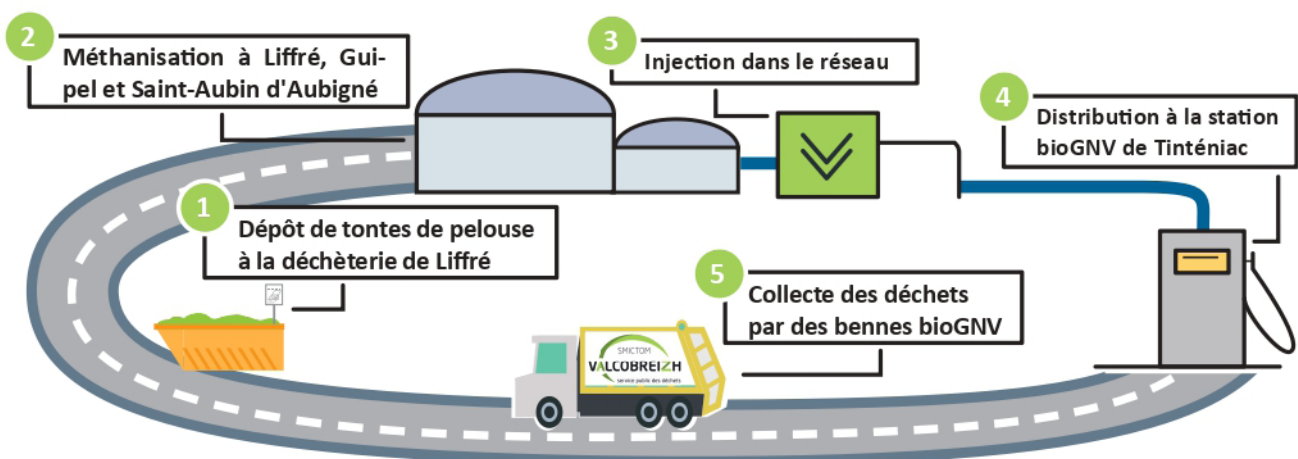
Dans cette même lignée, le regroupement des services administratifs sur le site de Tinténac a été rendu possible par la réalisation de travaux d'extension afin d'accueillir agents et usagers dans de meilleures conditions. Le bâtiment a été livré en février 2021 pour un coût d'environ 500 000 euros.

Un programme de déploiement de Points d'Apport Volontaires

Le SMICTOM VALCOBREIZH envisage de déployer un point d'apport volontaire dans chaque commune du territoire auquel s'ajoute un point d'apport volontaire par tranche de 1 500 habitants. Cela permettra notamment de réduire les coûts de traitement.

Des bennes remplacées par des véhicules à motorisation bio-GNV

À l'automne 2022, le SMICTOM a remplacé une partie de ses bennes à ordures ménagères par des véhicules à motorisation bioGNV (Gaz Naturel pour Véhicule). Ces acquisitions s'inscrivent dans le cadre de la réduction des émissions de CO₂ et de particules fines émises par le parc des véhicules de collectes. Le recours à des véhicules bioGNV témoigne d'une volonté de fonctionner selon le principe de l'économie circulaire, le biogaz étant issu de méthanisateurs locaux alimentés par différents déchets organiques.



5. ANNEXE



COMMUNE	ADRESSE	PROJET	TYPE	FLUX
BONNEMAIN	12 rue Maison Neuve - Ecole primaire	Colonne papier APE	Aérien	Papier
BONNEMAIN	Le Tertre Rouge	Colonne verre	Aérien	Verre
BONNEMAIN	Salle des fêtes	Colonne verre	Aérien	Verre
BONNEMAIN	Terrain de football	Colonne verre	Aérien	Verre
BONNEMAIN	Services techniques à l'église	Colonne verre	Aérien	Verre
BONNEMAIN	La Brochardière	Colonne verre	Aérien	Verre
CARDROC	Mairie - Ecole primaire	Colonne papier APE	Aérien	Papier
CARDROC	Mairie - Ecole primaire	Colonne verre	Aérien	Verre
CARDROC	Cimetière	Colonne verre	Aérien	Verre
COMBOURG	Rue sœur Joséphine - Ancien intermarché	Colonne journaux APE	Aérien	Journaux
COMBOURG	Rue sœur Joséphine - Ancien intermarché	Colonne papier APE	Aérien	Papier
COMBOURG	8 rue du Linon - Ecole primaire Saint Anne	Colonne papier APE	Aérien	Papier
COMBOURG	Avenue des Prunus - Collège Chateaubriant	Colonne papier APE	Aérien	Papier
COMBOURG	Lieu-dit Le Maroc	Déchèterie	Aérien	Papier
COMBOURG	Lieu-dit Le Maroc	Déchèterie	Aérien	Papier
COMBOURG	Lieu-dit Le Maroc	Déchèterie	Aérien	Verre
COMBOURG	Lieu-dit Le Maroc	Déchèterie	Aérien	Verre
COMBOURG	Rue de l'Abbaye	Colonne verre	Aérien	Verre
COMBOURG	Rue de Madmunchen - Salles des sports	Colonne verre	Aérien	Verre
COMBOURG	Rue de Madmunchen - Salles des sports	Colonne verre	Aérien	Verre
COMBOURG	Lotissement de Bel Air	Colonne verre	Aérien	Verre
COMBOURG	Parking devant hopital	Colonne verre	Aérien	Verre
COMBOURG	Parking Intermarché	Colonne verre	Aérien	Verre
COMBOURG	Parking Weldom (Super U)	Colonne verre	Aérien	Verre
COMBOURG	Espace Malouas	Colonne verre	Aérien	Verre
COMBOURG	Rue de la Fauvelière	Colonne verre	Aérien	Verre
COMBOURG	Rue Saint Léger - Hopital	Colonne verre	Aérien	Verre
COMBOURG	Parking lycée Chateaubriand	Colonne verre	Aérien	Verre
CUGUEN	14 rue Eugène Desvaux	Colonne papier APE	Aérien	Papier
CUGUEN	Route de Saint Léger - Services techniques	Colonne verre	Aérien	Verre
DINGÉ	Rue Tanouarn	Colonne papier APE	Aérien	Papier
DINGÉ	Rue du Rocher	Colonne papier APE	Aérien	Papier
DINGÉ	Le Pas de l'Îlle	Colonne verre	Aérien	Verre
DINGÉ	Parking face cimetière	Colonne verre	Aérien	Verre
DINGÉ	Parking salle des fêtes	Colonne verre	Aérien	Verre
DINGÉ	La Poterie	Colonne verre	Aérien	Verre
HÉDÉ-BAZOUGES	3 rue Alfred Anne du Portal	Colonne journaux APE	Aérien	Journaux
HÉDÉ-BAZOUGES	Bazouges sous Hédé	Colonne papier APE	Aérien	Papier
HÉDÉ-BAZOUGES	2 rue Alfred Anne du Portal	Colonne papier APE	Aérien	Papier



COMMUNE	ADRESSE	PROJET	TYPE	FLUX
HÉDÉ-BAZOUGES	Parking salle des sports	Colonne verre	Aérien	Verre
HÉDÉ-BAZOUGES	Parking salle des sports	Colonne verre	Aérien	Verre
HÉDÉ-BAZOUGES	Place église	Colonne verre	Aérien	Verre
HÉDÉ-BAZOUGES	La Madeleine, route de Combourg	Colonne verre	Aérien	Verre
LA BAUSSAINE	10 rue du Stade	Colonne journaux APE	Aérien	Journaux
LA BAUSSAINE	9 rue du Stade	Colonne papier APE	Aérien	Papier
LA BAUSSAINE	Terrain de sport	Colonne verre	Aérien	Verre
LA CHAPELLE AUX FILTMÉENS	Ecole	Colonne journaux APE	Aérien	Journaux
LA CHAPELLE AUX FILTMÉENS	Ecole	Colonne papier APE	Aérien	Papier
LA CHAPELLE AUX FILTMÉENS	Parking du cimetière	Colonne verre	Aérien	Verre
LA CHAPELLE AUX FILTMÉENS	Parking du cimetière	Colonne verre	Aérien	Verre
LANRIGAN	23 le Bourg	Colonne verre	Aérien	Verre
LES IFFS	Parking de la mairie	Colonne papier APE	Aérien	Papier
LES IFFS	Bourg	Colonne verre	Aérien	Verre
LONGAULNAY	Mairie	Colonne papier APE	Aérien	Papier
LONGAULNAY	Guerivet	Colonne verre	Aérien	Verre
LOURMAIS	Les Hauts Bois vers Trémeheuc	Colonne verre	Aérien	Verre
MEILLAC	Ecole	Colonne papier APE	Aérien	Papier
MEILLAC	Parking Foyer Municipal	Colonne verre	Aérien	Verre
MEILLAC	Parking Foyer Municipal	Colonne verre	Aérien	Verre
MEILLAC	Le Plessix Margat	Colonne verre	Aérien	Verre
MESNIL ROC'H	Salle communale La Chaumière -Lanhélin	Colonne papier APE	Aérien	Papier
MESNIL ROC'H	Le Pic à vent - Saint Pierre de Plesguen	Colonne papier APE	Aérien	Papier
MESNIL ROC'H	Parking école - Saint Pierre de Plesguen	Colonne papier APE	Aérien	Papier
MESNIL ROC'H	Parking Restaurant La Chaumière - Lanhélin	Colonne verre	Aérien	Verre
MESNIL ROC'H	Parking Restaurant La Chaumière - Lanhélin	Colonne verre	Aérien	Verre
MESNIL ROC'H	Le Rocher Abraham - Saint Pierre de Plesguen	Colonne verre	Aérien	Verre
MESNIL ROC'H	Terrain des sports - Saint Pierre de Plesguen	Colonne verre	Aérien	Verre
MESNIL ROC'H	Château d'eau - Saint Pierre de Plesguen	Colonne verre	Aérien	Verre
MESNIL ROC'H	La Rougeolais - Saint Pierre de Plesguen	Colonne verre	Aérien	Verre
MESNIL ROC'H	La Rougeolais - Saint Pierre de Plesguen	Colonne verre	Aérien	Verre
MESNIL ROC'H	La Renardière - Saint Pierre de Plesguen	Colonne verre	Aérien	Verre
MESNIL ROC'H	Sortie bourg vers le Tronchet - Tressé	Colonne verre	Aérien	Verre
PLESDER	6 rue d'Armorique	Colonne papier APE	Aérien	Papier
PLESDER	Parking terrain de sport	Colonne verre	Aérien	Verre
PLEUGUENEUC	40 rue de Rennes	Colonne papier APE	Aérien	Papier
PLEUGUENEUC	Parking du stade	Colonne verre	Aérien	Verre
PLEUGUENEUC	Parking du stade	Colonne verre	Aérien	Verre
PLEUGUENEUC	Services techniques à l'église	Colonne verre	Aérien	Verre
QUÉBRIAC	28 rue de la Liberté - parking école	Colonne papier APE	Aérien	Papier
QUÉBRIAC	Parking terrain de football	Colonne verre	Aérien	Verre
QUÉBRIAC	Parking terrain de football	Colonne verre	Aérien	Verre



COMMUNE	ADRESSE	PROJET	TYPE	FLUX
SAINT THUAL	Entrée de l'école et de la mairie	Colonne papier APE	Aérien	Papier
SAINT THUAL	Parking du cimetière	Colonne verre	Aérien	Verre
SAINT-BRIEUC-LES-IFFS	Parking du cimetière	Colonne verre	Aérien	Verre
SAINT-DOMINEUC	Parking du cimetière	Colonne journaux APE	Aérien	Journaux
SAINT-DOMINEUC	Place de la mairie	Equipement centre-bourg	Enterré	OMR
SAINT-DOMINEUC	16 rue du Stade	Colonne papier APE	Aérien	Papier
SAINT-DOMINEUC	24 rue Nationale	Colonne papier APE	Aérien	Papier
SAINT-DOMINEUC	Place de la mairie	Equipement centre-bourg	Enterré	RS
SAINT-DOMINEUC	Cimetière	Colonne verre	Aérien	Verre
SAINT-DOMINEUC	Cimetière	Colonne verre	Aérien	Verre
SAINT-DOMINEUC	Parking terrain football	Colonne verre	Aérien	Verre
SAINT-DOMINEUC	Chemin des Dames	Colonne verre	Aérien	Verre
SAINT-LÉGER DES PRÈS	Parking salle des fêtes	Colonne verre	Aérien	Verre
TINTÉNIAC	Boulevard Tristan Corbière	Colonne journaux APE	Aérien	Journaux
TINTÉNIAC	Boulevard Tristan Corbière	Colonne papier APE	Aérien	Papier
TINTÉNIAC	Rue Ernest Renan	Colonne papier APE	Aérien	Papier
TINTÉNIAC	La lande	Déchèterie	Aérien	Papier
TINTÉNIAC	La lande	Déchèterie	Aérien	Papier
TINTÉNIAC	Le Quilliou - Parking Sanden	Colonne verre	Aérien	Verre
TINTÉNIAC	Crédit agricole	Colonne verre	Aérien	Verre
TINTÉNIAC	Crédit agricole	Colonne verre	Aérien	Verre
TINTÉNIAC	Aire de camping cars	Colonne verre	Aérien	Verre
TINTÉNIAC	La Reinalis lotissement	Colonne verre	Aérien	Verre
TINTÉNIAC	La Besnelais - Route d'Hédé	Colonne verre	Aérien	Verre
TINTÉNIAC	Tristan Corbière - face salle des fêtes	Colonne verre	Aérien	Verre
TINTÉNIAC	Municipal	Colonne verre	Aérien	Verre
TINTÉNIAC	Stade municipal	Colonne verre	Aérien	Verre
TINTÉNIAC	Salle Ile et Donac	Colonne verre	Aérien	Verre
TINTÉNIAC	La lande	Déchèterie	Aérien	Verre
TINTÉNIAC	La lande	Déchèterie	Aérien	Verre
TINTÉNIAC	Camping la Besnelais	Colonne verre	Aérien	Verre
TRÉMEHEUC	Bourg	Colonne verre	Aérien	Verre
TRÉVERIEN	12 rue des Négociants	Colonne papier APE	Aérien	Papier
TRÉVERIEN	Derrrière le hanger communal	Colonne verre	Aérien	Verre
TRÉVERIEN	La Roche	Colonne verre	Aérien	Verre
TRIMER	Parking vers la mairie	Colonne verre	Aérien	Verre



22, rue des Coteaux
35190 LA CHAPELLE-AUX-FILTZMÉENS

02 99 45 23 45

<https://bretagneromantique.fr/>

Cittànova

74 boulevard de la Prairie au Duc
44 200 NANTES

02.40.08.03.80

www.cittanova.fr